

Image not found or type unknown



# MISE A LA TERRE PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE

Par **PERIROUGE**, le **09/07/2010** à **21:14**

Bonjour

J'ai fait installer des panneaux photovoltaïques sur mon toit mais la mise à la terre des panneaux n'est pas conforme pourtant l'artisan qui les a posés détient le papier du consuel qui n'est jamais venu dans le cas où un jour d'une électrocution ou moins grave une corrosion des panneaux surviendrait je voudrais savoir sur qui retombe la responsabilité et les risques encourus dans le cas le plus grave merci d'avance.